

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

n°2022/12/68

Date de convocation L'an deux mil vingt et deux
29 novembre 2022 le **LUNDI 5 DECEMBRE 2022** à 18 Heures 00
le **CONSEIL MUNICIPAL**, légalement convoqué, s'est réuni en Mairie, en séance publique, sous la
Date d'affichage présidence de Monsieur Alain CAYET, Maire.
29 novembre 2022

Nombre de conseillers **Étaient présents :**
Exercice : 26 M. Alain CAYET – M. Guy BRAS – Mme Marie-Antoinette DESHORTIES –
Présents : 20 M. Jean-Pierre CHARTREZ – Mme Anne-Caroline RATAJCZAK – M. Stéphane FOURNIER –
Votants : 22 Mme Ghislaine VALENTE – Mme Sophie LOPEZ – M. Fouad AJARRAY – Mme Yveline
LOURDEL – M. Yves RAOULT – Mme Micheline LAURENT – Mme Martine DUQUESNOY –
M. Patrick BRUGUET – Mme Christelle LEBAS – Mme Astrid SAVARY – Mme Corinne DOLLE
– M. Jean-Claude NOEL – M. Thierry IMBERT – M. Olivier QUIGNON.

Excusés :

M. Marc SERRA qui donne procuration à Mme Anne Caroline RATAJCZAK
Mme Sandrine SERGEANT qui donne procuration à Mme Ghislaine VALENTE
Mme Chantal DECOCQ
M. Philippe LEFEBVRE
Mme Audrey TISON
M. Hubert CHIVET

AU **Secrétaire de séance :**
M. Jean Pierre CHARTREZ

Objet : Demande de subvention Contrat de ville 2023

Monsieur le Maire rappelle que :

Par délibération en date du 24 novembre 2014, le Conseil Municipal a adopté le principe de la mise en œuvre du "contrat de ville" projet de développement social, économique et urbain pour le quartier "Chanteclair" précédemment dénommé "Nouvelles Résidences".

Le Contrat de ville est la traduction d'un projet global et intégré donnant de la cohérence à l'ensemble des outils qui visent l'amélioration de la situation du quartier politique de la ville et de ses habitants.

Chaque année, des actions peuvent être mises en place pour répondre au projet de développement social urbain du territoire. Ces actions sont engagées sur 3 enjeux majeurs :

L'enjeu 1 : L'accompagnement des parcours individuels

L'enjeu 2 : L'amélioration de la qualité de vie, du cadre de vie, et de l'attractivité du territoire.

L'enjeu 3 : Le renforcement de l'égalité des chances et des territoires.

Les actions proposées ci-dessous sont soumises à l'approbation des services instructeurs des partenaires du Contrat de Ville. Leur déclinaison sera contrainte par les moyens financiers de la ville qui seront adoptés lors du vote du budget 2023.

Les thématiques poursuivies sont la mixité sociale, l'éducation, la culture, le lien social, la citoyenneté (les valeurs de la République) et la participation à la vie publique, l'emploi, l'habitat, la prévention-sécurité ou la santé.

Les actions déposées sur la plateforme de l'Etat sont les suivantes :

1- PASSEZ A L'ACTION, DIRECTION CHANTECLAIR

Descriptif :

- Créer un espace convivial ouvert à tous les habitants, de façon régulière au sein du Centre Social
- Développer les liens sociaux entre les habitants
- Poursuivre la dynamique de projet enclenchée avec les habitants et les partenaires.
- Libérer la parole des habitants
- lutter contre les inégalités
- lutter contre l'isolement
- promouvoir les actions portées par les habitants
- prendre en compte les envies, les besoins et les idées des habitants tout en guidant leurs propositions d'action vers la promotion de la santé, de l'éducation, des pratiques sportives.
- accompagner les familles monoparentales

Budget total : 31 271€

Demande de subvention au titre du contrat de ville : 9 000€

2- K'FE DES AGES

Descriptif :

Il est ici ciblé un bien-être collectif, des échanges et un épanouissement des seniors. Dans le quartier, il n'existe pas d'équivalent à la " K'FET" carrefour de rencontres des jeunes. C'est ainsi que plusieurs personnes ont exprimé le souhait de disposer d'un lieu ouvert à tous, un ou plusieurs après-midi de la semaine, en soirée ou le week-end permettant de se rencontrer, s'exprimer, dialoguer librement, partager ses interrogations et ses difficultés dans un climat de détente et de convivialité sans inscription préalable. Un lieu où ils se sentiraient chez eux. Animé et organisé par le soin d'une poignée de seniors motivés par la solidarité.

En ce lieu, ils doivent y trouver des jeux, une télévision, un mobilier adapté, pouvoir prendre une boisson, déguster une pâtisserie, inviter un intervenant à discourir, prévoir une fête - loto, thé dansant, anniversaire, envisager une sortie culturelle à moindre coût.

Ce café des âges peut être un lieu prétexte à une orientation vers des activités avec un accompagnement social individualisé où l'activité est un prétexte ou un outil d'intégration. Ce café des âges peut être une phase de re-socialisation pouvant conduire vers des temps de récréation artistique, des ateliers de cuisine, de préservations physiques, des actions d'information santé, des sorties, des temps meublés de jeux de sociétés... ou simplement ne rien faire du tout juste le plaisir du café des âges.

Budget total : 15 464€

Demande de subvention au titre du contrat de ville : 6 000€

3- AGIR ENSEMBLE

Description :

Réfléchir avec les habitants sur des projets d'animation futurs, les mettre en œuvre, les coordonner, puis les mettre en action avec l'aide de notre service culturel reste un objectif accompli et transcendant.

Les habitants du quartier y seraient valorisés dans cette démarche partenaire et nous professionnel y trouverions une modélisation dans la prise d'initiatives et le faire ensemble si gratifiant. Nous

voudrions donc réunir un collectif d'habitants afin de les inciter à réfléchir, créer, puis réaliser des actions éducatives, culturelles et ludiques en accord avec le besoin de la population locale.

Pour cela nous irions solliciter des hommes et des femmes déjà participants à divers ateliers proposés dans le quartier. Nous nous tournerons également vers des personnes isolées repérées par nos différents partenaires. Ainsi un politique d'actions verra le jour en développant ce pouvoir d'agir ensemble.

Mettant l'accès sur le savoir-faire des habitants, nous définirons ensemble thématiques puis rôles, missions et limites réalistes du projet. Par des concertations mensuelles nous élaborerions un planning d'animations variés dans le respect d'un budget ou initiatives et liens sociaux, mixités hommes femmes et affirmation de soi seraient valorisés.

Ces habitants seraient donc au cœur du projet dans de multiples domaines possibles : séances de cinéma sur grand écran, semaine à thème, activités sportives de découverte, séances de bien-être, concerts visites de musée, sorties théâtre ou de loisirs.

La planification et le choix restant à définir dans ce conglomerat d'acteurs et organisateurs bénévoles.

Budget total : 33 548€

Demande de subvention au titre du contrat de ville : 10 500€

4- LE LIVRE AU CŒUR DU QUARTIER

Description :

Après un partenariat intéressant l'an dernier avec les écoles de notre commune dans le cadre de leur Parcours d'éducation Artistique et culturel, nous désirons reconduire et donner un allant encore plus dynamique à nos actions.

Ecouter, s'exprimer, créer, se divertir à partir du livre reste notre ligne de conduite. Ainsi en partant du prix littéraire des incorruptibles, qui permettra l'écoute et l'expression des enfants sur le temps scolaires ; nous voudrions nous attacher à développer à la fois la créativité et le divertissement chez ces jeunes enfants. 10 classes de nos écoles (de la maternelle à la primaire) seraient concernées et déjà potentiellement intéressées.

Durant les mercredis, samedis et vacances scolaires, des professionnels du livre (conteurs, auteurs, illustrateurs...) tout au long de l'année, intégrerons en résidence d'artistes notre structure afin de proposer une variété d'animations autour d'ouvrage jeunesse sélectionnés.

Ateliers graphiques, réalisation d'œuvres communes, mise en scène de contes et histoires, jeu d'oe dans la thématique, seront ainsi programmés selon l'âge des enfants.

En finale nous programmerons un salon d'ouvrage jeunesse (BD, mangas, albums, romans...) ou plusieurs illustrateurs et auteurs viendraient dédicacer et animer par des ateliers de pratiques artistiques la journée du salon.

Ainsi le livre par ses lectures, ses ramifications créatives serait valorisées pour le bien de cette jeunesse en demande de connaissances et de nouveautés.

Les enfants pourraient être aussi récompensés par leurs implications par un livre dédicacé par un illustrateur ou auteur en lien avec les thèmes abordés.

Budget total : 23 694€

Demande de subvention au titre du contrat de ville : 7 200€

5- FAVORISER LES ACTIVITES CULTURELLES

Descriptif :

Ayant voulu l'an dernier encourager l'offre d'activités culturelles et artistiques en faveur des habitants de notre quartier politique ville, nous avons réussi à fédérer ceux-ci. A la fois, comme spectateurs et participants, cette population a répondu présent en exprimant la volonté de retrouver de nouvelles actions dans ce sens pour 2023. Ces deux pôles sont :

- Ateliers d'arts plastiques diversifiés pour la créativité, la détente et le lien social
- Activités culturelles scéniques pour la convivialité, la découverte de l'art sous toutes ses formes ainsi que le divertissement.

Nous avons donc de nouveau mis l'accent sur des animations de ce type au vue de la forte demande du public pour ces actions fédératrices et participatives.

Il est indéniable que tout en gardant cet objectif, nous décidons d'innover afin d'approfondir le choix vaste des propositions culturelles et artistiques.

Toujours dans une dynamique, cette volonté de notre part ne pourra qu'être appréciée par ces habitants aussi en demande de nouveautés.

Budget total : 29 950€

Demande de subvention au titre du contrat de ville : 8 000€

6- TEAMJEUNES

Descriptif :

Redynamiser la jeunesse.

- Créer une mixité sociale à travers des temps forts avec les jeunes.
- Découvrir différents sports par le biais de partenaire de différents clubs sportif du territoire.
- Sensibiliser les jeunes à l'insertion professionnels à travers la découverte de différents métiers.
- Découvrir des activités de types : Découverte culturelle et artistique comme outils éducatifs.
- Amener les jeunes vers une citoyenneté active.
- Impliquer les jeunes dans la vie de la commune.
- Favoriser l'autonomie des jeunes en les associant à l'élaboration du projet.
- Valoriser les compétences de chacun.
- Mettre en place un programme mensuel en lien avec les besoins des jeunes.

La finalité du projet sera de proposer aux jeunes un séjour

Objectifs du séjour :

- Amener les jeunes à sortir de leur quartier.
- Favoriser le vivre ensemble.
- Maîtriser et connaître un environnement autre.
- Développer la solidarité et l'autonomie par la vie de groupe.
- Favoriser la découverte d'activité culturelle et sportive.

Budget total : 21 153€

Demande de subvention au titre du contrat de ville : 10 000€

Suite à l'appel à projets pour 2023, il vous est proposé :

- d'autoriser le Maire à solliciter des subventions au titre du contrat de ville pour un montant total de 50 700€
- d'adopter le principe du dépôt des dossiers de demandes de subventions visant la mise en œuvre des actions projetées dans le cadre du Contrat de Ville 2023, sous réserve de leur recevabilité et des possibilités financières de la commune.
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer toutes les pièces administratives et financières nécessaires à la bonne organisation et à l'exécution de ces demandes de financement.

Après délibération, le Conseil Municipal valide, à l'unanimité, les propositions de Monsieur le Maire.

Certifié exécutoire
Transmis en préfecture
Saint Nicolas Lez Arras,
Le 7 décembre 2022

Le Maire,

Alain CAYET.

